



Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 20
Votants : 21

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt deux

Le : 11 Avril

Le Conseil Municipal de COLAYRAC-SAINT CIRQ

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PASCAL DE SERMET

date de la convocation du Conseil Municipal : 30/03/2022

PRESENTS : MM. PASCAL DE SERMET — CLAUDE DULIN — ANNIE THEPAUT — MICHEL BAUVY — CHARLÈNE CAZAU — FRÉDÉRIC DUJARDIN — JEAN-PIERRE ANTONIOLI — NATHALIE ANZELIN — BENOIT AURICES — GILLES BALDAN — JÉRÉMY BANOS — MAGALI CAMINADE — DOMINIQUE DECUPPER — ~~VALÉRIE DELBOS GREGOIRE~~ — ~~LOÏC HERVOCHE~~ — ORLANE LIRIA — MARINE MAZZACATO — MICHELE MICHALSKI — AUDREY MORET — PAOLA NERIA — RAOUL ROUDET — JEAN-MARIE VANZEMBERG — GHISLAINE VICO

ABSENTS : MME DELBOS GREGOIRE — M. HERVOCHE

PROCURATIONS :

MME LIRIA AYANT DONNE POUVOIR A M. BALDAN

Monsieur Jérémie BANOS a été élu secrétaire,

Madame THEPAUT présente les propositions de la Commission des Finances et du Bureau Municipal pour les subventions aux associations.

OBJET
Budget primitif
2022 :
- subvention aux associations
- section de fonctionnement
- section d'investissement

Association ACACIA	300,00
Association Aînés Ruraux	100,00
Association AMADEA	100,00
Association Amis de St Cirq	1 160,00
Association Amis et Anciens du COC	160,00
Association JIL Basket	2 946,00
Association Climatologique	100,00
Association Colayrac Country	300,00
Association FNACA	300,00
Association Football Club	1 093,00
Association Gymnastique Volontaire	460,00
Association Mini Atelier	160,00
Association Modern'Jazz	860,00
Association Pétanque Colayracaise	310,00
Association Rugby COC	2 197,00
Association Rugby COC loyer Poste	2 400,00
Association Société de Chasse	300,00
Association Tennis Colayrac	1 534,00

Comité œuvres sociales	7 658,00
Montreurs d'images	160,00
Musiquenvie	6 686,00
Prévention Routière	160,00
ATEC Espace Jeunes Colayrac	2 469,00
TOTAL	31 913,00

Madame THÉPAUT, Présidente de l'association Colayrac Country et M. ANTONIOLI, Président de l'association Rugby COC déclarent s'abstenir sur le vote des subventions, les membres du Conseil Municipal par 19 voix pour et 2 abstentions adoptent les subventions telles que présentées ci-dessus.

Madame THÉPAUT propose une lecture synthétique du Budget Primitif 2022 :

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	Budget 2021	BP 2022
011 – Charges à caractère général	498 600,00	512 900,00
012 – Charges de personnel	1 184 000,00	1 250 000,00
65 – Autres charges de gestion courante	220 831,00	161 713,00
66 – Charges financières et exceptionnelles	11 800,00	10 538,00
68 – Dotations aux amortissements	14 948,00	2 038,00
022 – Dépenses imprévues	120 000,00	120 000,00
023 – Virement à la section d'investissement	235 597,00	225 927,00
Total dépenses de fonctionnement	2 285 776,00	2 283 116,00

Recettes de fonctionnement	Budget 2021	BP 2022
002 – Excédent reporté	297 463,00	281 246,00
013 – Atténuation de charges	10 000,00	10 000,00
70 – Produit des services	153 800,00	151 800,00
73 – Impôts et taxes	1 439 377,00	1 461 953,00
74 – Dotations subventions participations	363 136,00	357 117,00
75 – Autres produits de gestion courante	22 000,00	21 000,00
Total recettes de fonctionnement	2 285 776,00	2 283 116,00

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

- d'approuver la section de fonctionnement du Budget primitif 2022.

Section d' investissement

Recettes non affectées	BP 2022
001 – Excédent d'investissement reporté	111 383,00
021 -- Virement de la section de fonctionnement	225 927,00
10222 – FCTVA	60 000,00
10226 – Taxe d'aménagement	15 000,00
1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	104 438,00
28041 – Amortissement participations	2 038,00
Restes à réaliser 2021	125 173,00
Total recettes	643 959,00

Dépenses non affectées	BP 2022
020 – Dépenses imprévues	30 000,00
1641 -- Remboursement des emprunts	52 836,00
Restes à réaliser 2021	340 995,00
Total dépenses	423 831,00
Solde pour financement des équipements	220 128,00

Recettes liées à des opérations d'équipement	BP 2022
1323 - Subventions du département	6 000,00
13251 – Subventions Agglo d'Agen	110 845,00
1341 - DETR	51 911,00
13 – Subventions d'investissement	168 756,00

Opérations d'équipement	BP 2022
Op n° 11 Bâtiments communaux	5 000,00
Op n° 12 Matériel et mobilier	32 000,00
Op n° 45 Voirie CR et réseaux	25 000,00
Op n° 51 Cimetière	197 756,00
Op n° 63 PIG de l'Agenais	5 000,00
Op n° 108 Défense incendie	10 000,00
Op n° 110 Sécurisation Avenue de la Libération	83 000,00
Op n° 111 Belvédère garonne	20 000,00
Op n° 112 Terrain de rugby	11 128,00
23 – Immobilisations en cours	388 884,00

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

- d'approuver la section d'investissement du Budget Primitif 2022.

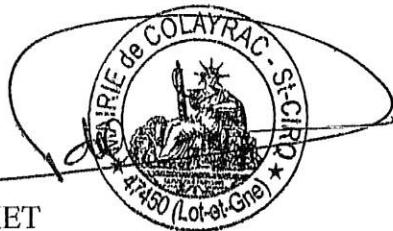
AR Prefecture

047-214700692-20220411-D2022110410-DE
Reçu le 15/04/2022
Publié le 15/04/2022

Certifié exécutoire,
Fait et délibéré les jour, mois & an que dessus
Pour extrait conforme,

En mairie, le 12 avril 2022

Le Maire



Pascal de SERMET